Le Messager

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 42912

Date : 17 octobre 2019
Page de l'article : p.58
Journaliste : A.L.

50 appartements en construction au Châtelard

Un nouvel immeuble va être bâti juste en face de l'école du Châtelard, à Thonon.
L'accès aux appartements, proposés uniquement à la location, sera conditionné à des plafonds de ressources.

Les appartements bénéficieront d'un rez-de-jardin, d'une terrasse ou d'un balcon.

Un groupe privé mais du logement social

Fondé en 2007 et basé à Lyon, Alila est un promoteur national privé, spécialiste du logement conventionné et intermédiaire. Le groupe a initié et développé en France un nouveau modèle de partenariat avec les différents opérateurs du logement social et intermédiaire et les collectivités.

THONON-LES-BAINS

Il ne reste plus rien du petit immeuble aux murs beige rosé situé en face de l'école du Châtelard, à l'angle de l'avenue éponyme et la route de Tully. Tout autour du bâtiment désormais détruit se dressent des clôtures de chantier.

C'est ici qu'a commencé, il y a quelques jours, la construction d'un immeuble qui accueillera 50 appartements. L'accès aux appartements, proposés uniquement à la location, sera conditionné à des plafonds de ressources, plus ou moins importants. « *La construction de la résidence Harmonie de 50 logements en locatif social et en locatif intermédiaire va contribuer à vitaliser ce quartier, à favoriser la mixité sociale et à créer du lien entre les habitants* », a déclaré Xavier Inglebert, secrétaire général du groupe Alila, lors de la pose de la première pierre, mardi 15 octobre.

Un local d'activité au rez-de-chaussée

Spécialisé dans ce type de programme, Alila construit ainsi son premier immeuble à Thonon. « *Nous remercions Alila de faire travailler les entreprises locales* », a souligné Jean Denais, maire de la ville.

Les appartements, du T2 au T4, bénéficieront d'un rez-de-jardin, d'une terrasse ou d'un balcon. Le projet prévoit 23 garages, 37 places de stationnements en sous-sol et 19 places en extérieur. Un local d'activité trouvera également sa place au rez-de-chaussée de la résidence.

A.L.

Tous droits réservés à l'éditeur